

Évaluation du risque de travail forcé à l'échelle d'un territoire



Une approche d'évaluation rapide du risque de travail forcé pour prioriser les efforts de prévention et de lutte là où le niveau de risque est le plus élevé

Aperçu

Janvier 2026

Le travail forcé est une violation grave des droits humains qui touche environ une personne travailleuse sur 200 dans le secteur du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana.¹ Cependant, le risque de travail forcé varie considérablement au sein d'un même pays et est nettement plus élevé dans certaines zones que dans d'autres.

ICI a développé une approche d'évaluation du risque de travail forcé à l'échelle d'un territoire afin d'identifier les zones présentant un risque plus élevé de travail forcé et de déterminer où mettre en place des actions pour prévenir et lutter contre les violations des droits du travail est le plus urgent.

Le présent document donne un aperçu de l'approche d'évaluation du risque de travail forcé à l'échelle d'un territoire, explique son fonctionnement et décrit son utilisation et son intérêt. Il ne contient pas l'outil d'évaluation lui-même. Les parties prenantes intéressées par la réalisation d'une évaluation du risque de travail forcé à l'échelle d'un territoire sont invitées à contacter ICI pour obtenir de plus amples informations et du soutien.

Ce document est structuré comme suit :

- En quoi consiste cette approche ?
- Comment cela fonctionne-t-il ?
- Pourquoi utiliser cette approche ?
- Comment cette approche a-t-elle été développée ?
- Comment conduire une évaluation du risque de travail forcé à l'échelle d'un territoire ?

En quoi consiste cette approche ?

L'évaluation du risque de travail forcé à l'échelle d'un territoire repose sur une approche *dite « des informateurs-clés »*, qui consiste à recueillir des données auprès de personnes bien informées et ayant une bonne compréhension de la situation dans leur région. Plutôt que d'essayer d'identifier directement des personnes en situation de travail forcé, cette approche

¹ de Buhr, E & Gordon, E 2018, *Bitter Sweets: Prevalence of Travail forcé and Travail des enfants in the Cocoa Sectors of Côte d'Ivoire and Ghana*, Tulane University & Walk Free Foundation. Il convient de noter qu'il s'agit de la seule étude disponible sur la prévalence du travail forcé et qu'elle commence à dater. La situation actuelle peut différer considérablement des estimations présentées dans ce rapport.

consiste à demander à différents informateurs-clés des communautés ciblées de partager des informations sur ce qu'ils ont vu et entendu dans les lieux où ils vivent ou travaillent.

Cette approche permet de recouper les informations, de réduire les biais (un défi majeur lorsqu'il s'agit de sujets sensibles tels que le travail forcé) et de recueillir des informations sans exposer d'éventuelles victimes ou de personnes travailleuses vulnérables. L'accent mis sur les facteurs de risque, plutôt que sur la détection de cas, permet de choisir des mesures préventives qui peuvent être mises en œuvre par les entreprises ou les acteurs de la société civile.

L'évaluation génère des scores de risque au niveau des *districts* ou sous-préfectures, qui sont affichés sur une carte et peuvent être utilisés pour planifier des activités visant à prévenir et à lutter contre les risques de travail forcé.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Un questionnaire standard est soumis à trois groupes d'informateurs clés (généralement *des leaders communautaires, des membres du personnel de coopératives ou de sociétés d'achat de cacao et des responsables locaux du développement durable*). Ces personnes répondent à une série de questions fermées couvrant différents aspects du risque de travail forcé au sein de leurs communautés. Par exemple :

Dans cette communauté...

- *Connaissez-vous des personnes travailleuses du cacao dont les documents administratifs (par exemple, carte d'identité, passeport, permis de travail) ont été confisqués par leur employeur ?*
- *Connaissez-vous quelqu'un qui travaille dans une plantation de cacao pour rembourser ses dettes ou celles de sa famille ?*
- *Avez-vous entendu parler de personnes travailleuses du cacao qui auraient subi de mauvais traitements ou des abus, tels que des violences physiques, des menaces ou des abus sexuels, de la part de leur employeur ou employeuse ?*

Les informations recueillies sont compilées et agrégées, d'abord au niveau de la communauté, puis au niveau du district. Elles peuvent également être utilisées pour identifier les « points chauds », c'est-à-dire des groupes de communautés voisines présentant des scores de risque particulièrement élevés, ce qui permet de prioriser le soutien à apporter.

Pourquoi utiliser cette approche ?

L'évaluation du risque de travail forcé à l'échelle d'un territoire du risque de travail forcé permet aux parties prenantes de :

- Identifier les zones géographiques où le risque de travail forcé est plus élevé, à l'aide d'une méthodologie standard
- Définir une stratégie cohérente pour prévenir et répondre aux risques de travail forcé, proportionnelle au niveau de risque
- Utiliser les données disponibles pour savoir où agir en premier et quelles mesures prendre pour prévenir et de lutter contre les risques de travail forcé (par exemple, sensibiliser au travail forcé, mettre en place des mécanismes de réclamation, aider les

personnes travailleuses et leurs employeurs ou employeuses à signer des contrats afin de formaliser les accords de travail)

- Partager les données collectées avec d'autres parties prenantes, *via* la carte des risques de travail forcé, contribuant ainsi à une compréhension commune des risques liés au travail forcé et permettant d'éviter la duplication des efforts.

Comment cette approche a-t-elle été élaborée ?

Les questions posées aux informateurs-clés sont issues des indicateurs du travail forcé de l'OIT (2012), adaptés pour être utilisés dans les zones de culture du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Au moment de la rédaction du présent document, l'outil a été utilisé par ICI pour recueillir des données sur le risque de travail forcé dans plus de 2 000 communautés en Côte d'Ivoire et au Ghana. La méthodologie a été progressivement affinée au fil du temps.

Les réponses sont analysées à l'aide d'une technique appelée « *théorie de réponse aux items* », qui tient notamment compte de la probabilité qu'un risque soit signalé pour déterminer sa gravité. Cette méthode nous permet de déterminer plus efficacement la différence entre les communautés à *faible risque* et celles à *haut risque*, ce qui réduit le nombre de questions à poser et donc le temps nécessaire à la collecte des données.

Comment conduir une évaluation du risque de travail forcé à l'échelle d'un territoire ?

ICI réalise des évaluations territoriales du risque de travail forcé pour le compte de ses membres et partenaires. Contactez-nous pour savoir si des données sur les risques sont déjà disponibles pour les districts qui vous intéressent et pour en savoir plus sur la manière dont nous pouvons vous aider.